

Droit du sport et des établissements sportifs

Directeur Olivier SAUTEL

Maître de conférences, HDR



Le DU de Droit du Sport et des Établissements Sportifs a pour finalité de permettre aux étudiants de se spécialiser dans un domaine ciblé et générateur d'emplois.

OBJECTIF

La formation envisagée se distingue des autres formations proposées dans certaines facultés de droit par l'intérêt très particulier qui est porté sur les entreprises de ce secteur, qu'il s'agisse d'équipementiers, de clubs sportifs, d'organisateur de manifestations sportives, d'associations ...

Le principal objectif de la formation est de conférer aux étudiants une maîtrise des questions juridiques soulevées par l'activité sportive. Qu'il s'agisse de l'organisation ponctuelle de manifestations sportives ou, à l'opposé, de l'exercice normal et permanent d'une activité professionnelle reposant sur le sport, de nombreuses règles juridiques doivent être mises en œuvre. Par la juxtaposition d'interventions d'universitaires et de praticiens, les étudiants recevront une formation en parfaite adéquation avec les attentes des acteurs de l'activité sportive ce qui devrait leur permettre de faire valoir une spécialisation conforme aux attentes du monde professionnel.

FORMATION

Les cours débutent mi-octobre et les examens ont lieu en juin

UE1- L'ENTREPRISE SPORTIVE (50 h)

- La responsabilité de l'entreprise sportive (Responsabilité civile, responsabilité pénale).
- Les contrats (Contrats publicitaires, sponsoring, contrats d'équipements, contrats de travail)
- Le sportif en Europe

UE2- LE STATUT JURIDIQUE DU SPORTIF (50 h)

- Le sportif
- Aspects juridiques du dopage
- Protection sociale du sportif
- Sport professionnel (Statut, agents de joueurs, reconversion professionnelle ...)

UE3- L'ORGANISATION INSTITUTIONNELLE DU SPORT(20h)

- Institution du sport et organisation.

La formation est intégralement dispensée à distance : cours en visio conférence par zoom, en direct uniquement et supports de cours

Le volume horaire est communiqué à titre indicatif et les cours seront complétés par des thèmes d'actualité sur le droit du sport.

INSCRIPTIONS

Elles sont ouvertes d'octobre à décembre (avant les vacances de Noël)

Compte tenu de la spécificité de ce DU et du secteur auquel il s'adresse, cette formation est offerte à deux publics complémentaires :

- ★ **Etudiants** vous vous inscrirez en formation initiale, auprès du service des inscriptions de la Faculté
 - Vous trouverez tous les renseignements sur le site de la Faculté onglet admission/inscription.
 - Tarif : 150 euros
- ★ **Professionnels** vous vous inscrirez en formation continue
 - Renseignements au Service Formation Continue de l'Université : sfc@umontpellier.fr
 - Tarif : 750 euros

★ **Dans tous les cas**, l'inscription administrative devra être doublée d'une inscription pédagogique. Pour cela envoyer un mail au directeur : olivier.sautel@gmail.com

L'EDPFM c'est aussi

Des Masters

Master Pratiques pénales : incontournable pour l'accès aux métiers de droit pénal

Master Pratiques juridiques et Judiciaires : « De tout et bien » pour des juristes efficaces, intuitifs et créatifs.

Des Diplômes d'établissement

DE Droit de la mode et de l'industrie du Luxe : un droit émergent

DE Droit et Santé : Les bases indispensables à la compréhension du droit médical

DE Droit et Sciences Criminelles : Regards croisés sur le phénomène criminel pour une appréhension globale.

DE de Déontologie :

DE de Sciences forensiques : A la recherche de la vérité dans le cadre des investigations

Une préparation aux concours des métiers de droit pénal : police, gendarmerie, douanes, CIP, services pénitentiaires...

Retrouvez toute l'offre de l'EDPFM sur
<https://edpfm.umontpellier.fr/>

Pour tous renseignements

Equipe de Droit Pénal et de sciences Forensiques de Montpellier

Bat2-14 rue Cardinal de Cabrières

34000 Montpellier

Contact : Marie-Claude VERNET - Tel : 04.34.43.29.25

marie-claude.vernet@umontpellier.fr ou droit-sp-edpm@umontpellier.fr